# Soumettre un article à *Travail et Emploi*Consignes aux auteurs et autrices

(avril 2022)

## Esprit et format des articles :

Revue pluridisciplinaire à vocation empirique, *Travail et Emploi* est ouverte à des démarches de recherche variées : il existe donc une diversité de structures possibles pour les articles publiés. Pour autant, un certain nombre d'éléments, attendus par le comité de rédaction, leur sont communs : la problématique et le cadre théorique, les données et les méthodes utilisées doivent être explicités de la manière la plus didactique possible ; les résultats doivent être très précisément présentés et faire l'objet d'une discussion. Les articles doivent être écrits dans un français clair, correct (cf. infra), en évitant tout jargon superflu, de façon qu'ils soient compréhensibles par des lecteurs et lectrices non spécialistes du sujet et des méthodes mobilisées.

La revue n'examine que des textes originaux. Sont ainsi d'emblée **exclus les textes déjà publiés ou proposés en parallèle à d'autres supports de publication**. Les auteurs et autrices s'engagent à ne pas soumettre leur projet d'article à une autre publication tant que le comité de rédaction ne s'est pas prononcé définitivement.

Les articles publiés sont de longueur variable. Lors de la soumission à la revue, la longueur d'un texte est rarement inférieure à 40 000 signes et ne doit pas dépasser **70 000 signes tout compris** (texte, notes de bas de page, graphiques, tableaux, encadrés, bibliographies, annexes et espaces).

#### Présentation des articles :

Les articles, dont les pages doivent être numérotées, sont soumis au format électronique en utilisant un traitement de texte de type Microsoft Word ou un équivalent libre de droit. La revue n'accepte pas les soumissions en pdf ou en LateX par exemple. Les articles sont à envoyer à l'adresse de la revue : <a href="mail.emploi@travail.gouv.fr">travail.emploi@travail.gouv.fr</a>.

L'évaluation des textes s'effectuant en double aveugle (cf. <u>la procédure d'évaluation</u>), nous les anonymisons avant leur envoi à des évaluateur·rices extérieur·es. C'est pourquoi, afin de nous faciliter la tâche, nous attendons des auteurs et autrices d'indiquer le renvoi à des publications personnelles en remplaçant leur(s) nom(s) par un X, suivi de l'année de publication. Un courrier séparé adressé à la rédaction précisera à quelles publications ces renvois font référence.

Les articles doivent comprendre, dans l'ordre :

- le titre et le sous-titre ;
- le(s) prénom(s) et nom(s) de(s)(l')auteur(s) et/ou autrice(s);
- le résumé en français suivi de 5 ou 6 mots-clés ;
- le titre en anglais de l'article;
- le résumé en anglais suivi de 5 ou 6 mots-clés ;
- le corps du texte avec les hors-textes inclus (cf. infra) ;
- la bibliographie;
- les annexes éventuelles.

#### Conseils rédactionnels :

Nous remercions les auteurs et autrices de veiller à la qualité rédactionnelle de leur écrit, à la syntaxe, la grammaire, l'orthographe et la conjugaison et ce, dès la soumission de leur proposition. En cas de doute sur une tournure grammaticale ou une forme orthographique, nous vous recommandons la <u>Banque de dépannage linguistique</u> de l'Office québécois de la langue française, outil aussi simple d'utilisation que pédagogique.

Écriture non sexiste : les auteurs et autrices qui le souhaitent peuvent adopter une écriture non sexiste à condition de veiller à la maintenir de bout en bout. *Travail et Emploi* n'a pas de feuille de route gravée dans le marbre à ce sujet mais a adopté le point médian plutôt que le point bas et la graphie unique (employé·e·s plutôt que employé·e·s). L'article de Gwenaëlle Perrier, « <u>Réflexions et propositions concrètes pour une écriture non sexiste dans les revues académiques</u> » (*Cahiers du genre*, n° 70, 2021, p. 215-224), donne des pistes très intéressantes.

# **Consignes élément par élément :**

#### Titre et sous-titre :

Le titre de l'article et le sous-titre éventuel doivent autant que possible être percutants, relativement courts et donner envie de lire l'article en suscitant si possible la curiosité. Les expressions qui, bien que souvent employées, ne sont ni françaises ni, ce faisant, porteuses de sens sont à proscrire (éviter par exemple « au prisme de »).

Deux exemples de titres : « La singulière bonne santé des indépendants¹ » ou « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison. Perspectives féministes en santé au travail² ».

#### Auteurs et autrices :

Le texte doit être accompagné des références précises des auteurs et autrices : institution de rattachement et adresse mail. Celles-ci figureront sur les versions papier et en ligne (<u>Cairn</u>, <u>OpenEdition Journals</u> et site de la <u>Dares</u>) de l'article. Elles sont appelées par une note de bas de page et détaillées en note.

Si les auteur·rices souhaitent inclure des **remerciements**, ceux-ci sont appelés à la fin du titre ou du sous-titre le cas échéant et développés en note de bas de page.

#### Résumés et mots-clés :

Écrits dans un style clair et précis, les résumés en français et en anglais doivent donner envie au lectorat de lire un article qui, une fois maquetté, fera une bonne vingtaine de pages. Ils doivent donc présenter brièvement les éléments permettant de comprendre la question abordée, les données et méthodes utilisées, ainsi que les principaux résultats et éventuelles implications.

Le titre de l'article et le résumé en anglais : la revue n'ayant pas pour l'instant les moyens de faire traduire les résumés en anglais, nous invitons les auteur·rices à se faire relire et corriger si besoin par des personnes anglophones connaissant bien le vocabulaire de leur champ de recherche.

Les mots-clés : 5 ou 6 dans les deux langues. Éviter les expressions trop longues. Privilégier si possible les expressions et mots courants et/ou susceptibles d'être mobilisés dans d'autres articles traitant de thématiques proches.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Algava É., Cavalin C., Célérier S. (2012), « La singulière bonne santé des indépendants », *Travail et Emploi*, n° 132, p. 5-20.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Avril C., Marichalar P. (coord.) (2016), « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison. Perspectives féministes en santé au travail », *Travail et Emploi*, n° 147.

#### Intertitres:

Les articles peuvent compter jusqu'à **deux niveaux d'intertitres**, non numérotés, à clairement identifier<sup>3</sup> au moment de la soumission. Ils doivent être informatifs sur ce qui suit et aussi courts que possible.

#### Hors-textes:

Tous les hors-textes (tableaux, graphiques, encadrés, etc.) doivent être appelés dans le corps du texte et numérotés à partir du moment où l'article en compte deux de la même sorte. Ainsi, si un article comporte deux encadrés, ceux-ci seront numérotés ; s'il n'en contient qu'un, ce dernier ne le sera pas. Nous demandons aux auteurs et autrices de placer leurs hors-textes à l'endroit qui leur semble le plus pertinent dans le corps du texte. Tous les hors-textes ont un titre.

Ex: « Nous lisons ici les premiers indices d'une variation des attentes des recruteurs en fonction du niveau de qualification du poste à pouvoir. Cela motive le recours à une analyse factorielle des correspondances (AFC), pour montrer comment se distribuent les repères de sélection en fonction des emplois regroupés en 6 grandes catégories socioprofessionnelles ou qualifications (encadré 3). »

Titre de l'encadré 3 : « L'analyse factorielle des correspondances et la classification<sup>4</sup> ».

**Encadrés :** ils présentent un point particulier du texte que l'auteur ou autrice décide de mettre en exergue, par exemple la méthodologie mise en œuvre dans l'article ou la/les source(s) exploitée(s).

Tableaux et graphiques: ils doivent être en noir et blanc ou en dégradés de gris et ne pas être insérés au format image<sup>5</sup>. Leurs titres doivent être explicites, afin qu'un lecteur ou une lectrice non spécialiste du sujet ou de la méthode puisse en comprendre le contenu. Toutes les colonnes des tableaux doivent comporter un titre, si possible sans abréviation. La revue utilise les astérisques pour indiquer le seuil de représentativité des résultats statistiques (\* pour 10 %, \*\* pour 5 %, \*\*\* pour 1 %). Ne pas utiliser plus que trois décimales pour les données numériques, sauf nécessité qui sera alors précisée en note.

Tout tableau ou graphique comporte a minima et dans l'ordre les champs lecture, champ et source et doit faire l'objet d'un commentaire dans le corps du texte.

Nous invitons les auteurs et autrices à choisir avec attention les tableaux et graphiques qu'ils et elles souhaitent voir insérer dans leur texte et à ne pas les multiplier : leur trop grand nombre ou leur trop grande ampleur s'agissant des tableaux peuvent gêner la lecture et le suivi du fil directeur de l'article.

Concernant les analyses géométriques de données plus particulièrement, nous attirons l'attention des auteurs et autrices sur la nécessité de veiller à leur lisibilité en évitant tout chevauchement d'intitulés par exemple.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ils peuvent par exemple être en gras avec une taille de caractère 14 pour le premier niveau et 12 pour le second.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Larquier G. de, Marchal E. (2020), « Des compétences aux qualités professionnelles. Les repères de la sélection des candidats à l'emploi et leur évaluation », *Travail et Emploi*, n° 163, p. 12-13.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Une fois l'article accepté, ils devront également être fournis dans un fichier séparé au format Excel ou dans un équivalent libre de droit.

Ex : Tableau 4 – Répartition des lieux de travail ouvriers par secteurs et selon le zonage en aires urbaines en 1982

En % Part du total Part du total Part du total des emplois ouvriers des emplois ouvriers des emplois ouvriers de l'industrie des entrepôts du transport **Paris** 19,2 22,3 24,1 45,2 44,4 46,9 Banlieue - petite couronne Banlieue - grande couronne 26.3 26.5 22.3 Périurbain 9,3 6.8 6,7 Total 100 100 100

Lecture : en 1982, 19,2 % des emplois ouvriers de l'industrie sont localisés à Paris, 45,2 % en banlieue, au sein de la petite couronne.

Champ: personnes âgées de 15 à 64 ans, ouvriers de l'industrie, des entrepôts ou du transport (selon la définition du tableau en annexe, p. 102), occupant un emploi salarié ou à la recherche d'un emploi.

Source: Recensement de la population 1982 – tabulation sur mesure, Insee [producteur], Archives de données issues de la statistique publique (Adisp) [diffuseur].<sup>6</sup>

**Annexes** : elles sont appelées dans le corps du texte et figurent après la bibliographie. Elles doivent autant que faire se peut être limitées en volume et en nombre et présenter un véritable apport, méthodologique notamment.

#### Données chiffrées :

Citées dans le corps du texte, elles doivent l'être avec les unités adéquates (précédées d'un espace insécable, par exemple 1,5 %) et toutes les indications nécessaires à leur compréhension (champ, source).

# Matériaux qualitatifs (extraits d'entretiens, documents d'archives ou de terrain, textes réglementaires) :

Les extraits d'entretiens dont la longueur, en Times New Roman 12 par exemple, excède deux lignes sont reproduits sans italique à la ligne du texte principal entre guillemets avec un retrait de paragraphe et dans une taille de police plus petite. À la suite de l'extrait, ferrés à droite et entre parenthèses le nom et la fonction de la personne interviewée et la date de l'entretien. Merci d'indiquer, si cela a du sens, les mêmes informations (par exemple la fonction, l'âge, etc.) et dans le même ordre, pour tous les entretiens. Si les noms ont été modifiés pour les anonymiser, merci de le mentionner, en note de bas de page par exemple.

#### Exemple d'extrait d'entretien :

Ses délégués définissent d'abord leur mission comme un rôle d'accompagnement des salariés dans la formulation de demandes individuelles variées (mobilité, aménagement du temps de travail, salaires, etc.), mais aussi, et de manière inattendue, de coopération constructive avec l'employeur :

« C'est un syndicat qui amène du plus aux salariés mais sans mettre en péril l'entreprise. [...] Et c'est un truc que j'ai trouvé super, parce que voilà tout travail mérite salaire, les conditions de travail, c'est important aussi pour

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Raimbault N. (2020), « Nouveaux emplois ouvriers, nouveaux territoires ouvriers ? Une comparaison des géographies professionnelles et résidentielles des ouvriers de l'industrie et des ouvriers de la logistique en Île-de-France », *Travail et Emploi*, n° 162, p. 71-102.

les salariés, mais il faut que l'usine vive quoi. Et donc je trouvais qu'il y avait de bons compromis, toujours des accords gagnant-gagnant. »

(Julien, compagnon et délégué FO, 37 ans, quinze ans d'ancienneté)<sup>7</sup>

**Sources d'archives :** le référencement doit aller du général au particulier : lieu de dépôt (Archives nationales, Archives privées, etc.), nature du fonds (direction du personnel, service X), intitulé du document cité (lettre de X à Y), date.

Exemple de renvoi à une source d'archives :

AEF 3 Mi 156. États de service des percepteurs. Fiche Leconte de Laverrerie (1848-1882).8

**Textes réglementaires :** les références doivent mentionner toutes les indications nécessaires à leur identification (par exemple, l'intitulé et la date de la loi, le numéro de l'article).

#### Notes:

Les notes sont placées en bas de page et non à la fin du texte ; elles sont numérotées de façon continue.

#### Majuscules:

Elles sont accentuées.

#### Sigles et acronymes :

Lors de leur première utilisation, merci d'indiquer le développé dans le corps du texte et le sigle ou l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, la mention du seul sigle ou acronyme suffit.

Ex : « L'importance que leur [NDLR : aux soft skills] accordent des institutions comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'inscrit dans cette logique. 9 »

## Références bibliographiques :

**Renvois à la bibliographie :** dans le corps du texte, les noms des auteur·rices sont indiqués en petites capitales<sup>10</sup>, entre parenthèses, et suivis de l'année de publication.

Auteur·rice unique : (MARCHAL, 2015);

Deux auteur·rices : (LARQUIER, MARCHAL, 2016);

Trois auteur·rices et plus : (MARCHAL et al., 2017).

Lorsqu'un·e auteur·rice est cité·e dans le corps d'une phrase pour la première fois : Prénom suivi du nom en petites capitales, année de publication entre parenthèses :

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pohn-Weidinger A., Zimmermann B. (2020), « Les médiations institutionnelles de la confiance en entreprise. Une comparaison franco-allemande », *Travail et Emploi*, n° 161, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le Bihan J. (2011), « Fonctionnaires et mobilité géographique au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple des percepteurs des contributions directes », *Travail et Emploi*, n° 127, p. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Larquier G. de, Marchal E. (2020), « Des compétences aux qualités professionnelles. Les repères de la sélection des candidats à l'emploi et leur évaluation », *Travail et Emploi*, n° 163, p. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Après avoir surligné le texte :

Dans Word : ctrl+D, ouverture de la boîte de dialogue « Police », cliquer sur « Petites majuscules » ou faire un Alt+U> OK ; Dans Libre Office : Format> Caractère> Effets de caractère> Effets, choisir « Petites majuscules » dans le menu déroulant> OK.

Ex: « [...] Steven J. Davis et ses co-auteurs (2013) ont mis en évidence que la baisse persistante de l'intensité agrégée de recrutement des employeurs pouvait être à l'origine de la relative atonie du taux d'embauche aux États-Unis après la crise de 2008 [...]. 11 »

À partir de la deuxième occurrence, on indique l'initiale du prénom suivi du nom en petites capitales et de l'année de publication entre parenthèses.

Citations d'extraits d'articles et d'ouvrages : les numéros de page doivent être indiqués.

#### Présentation des références bibliographiques en fin d'article :

Seules les références appelées dans le corps du texte figurent en bibliographie. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique d'auteur·rice(s), puis par ordre chronologique si plusieurs références d'un·e même auteur·rice sont citées. Les noms des auteur·rices sont en petites capitales. Les titres en anglais portent une majuscule sur les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes. Nous remercions les auteurs et autrices utilisant des logiciels de gestion de références bibliographiques de s'assurer d'avoir converti tous les codes de champs en texte simple.

**Ouvrage :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), *Titre et sous-titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, éditeur.

Ex: BOLTANSKI L., CHIAPELLO È. (1999), Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard.

**Article de périodique imprimé :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de l'article », *Titre périodique*, vol. X, n° Y, p. X-Y.

Ex: Briard K. (2020), « Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ? », *Travail et Emploi*, n° 161, p. 31-60.

**Article de périodique électronique sans DOI :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de l'article », *Titre périodique*, vol. X, n° Y [en ligne]. Lien hypertexte vers article, consulté le [date de consultation].

Ex: STRUNA J., CURWIN K., ELIAS E., REESE E., ROBERTS T., BINGLE E. (2012), « Unsafe and Unfair: Labor Conditions in the Warehouse Industry », *Policy Matters*, vol. 5, n° 2 [en ligne]. <a href="http://www.warehouseworkers.org/wp-content/uploads/UC-Riverside-Warehouse-Industry-Study Summer-2012.pdf">http://www.warehouseworkers.org/wp-content/uploads/UC-Riverside-Warehouse-Industry-Study Summer-2012.pdf</a>, consulté le 13 juillet 2021.

Article de périodique électronique avec DOI: NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de l'article », Titre périodique, vol. X, n° Y [en ligne]. Lien hypertexte DOI

Ex: Brugière F. (2019), « Faire face à la dépendance économique et au contrôle numérique: des résistances aux mobilisations professionnelles des chauffeurs des plateformes », La Nouvelle Revue du travail [en ligne], n° 15. <a href="https://doi.org/10.4000/nrt.5653">https://doi.org/10.4000/nrt.5653</a>

**Contribution à un ouvrage :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de la contribution », *in* Nom directeur·rice(s) ouvrage Initiale Prénom. (mention de responsabilité), *Titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, Éditeur, p. X-Y.

Ex: Benvegnù C., Haidinger B., Sacchetto D. (2018), « Restructuring Labour Relations and Employment in the European Logistics Sector », in Doellgast V., Lillie N., Pulignano V. (eds.), Reconstructing Solidarity:

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Lhommeau B., Rémy R. (2020), « Quels liens entre tension sur le marché du travail, difficultés de recrutement et efforts de recherche des employeurs ? », *Travail et Emploi*, n° 163, p. 47.

Labour Unions, Precarious Work, and the Politics of Institutional Change in Europe, Oxford, Oxford University Press, p. 83-103.

**Contribution à des actes de colloques publiés :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de la contribution », *in* Nom directeur·rice(s) ouvrage Initiale Prénom. (mention de responsabilité), *Titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, Éditeur, p. X-Y.

Ex : DOLBEAU M. (2007), « Le feu de la forge : mythe structurant chez le maréchal-ferrant », in Vion-Delphin F., Lassus F. (dir.), Les hommes et le feu : de l'Antiquité à nos jours : du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur : actes du 23<sup>e</sup> Colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 26-27 septembre 2003, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 129-138.

**Communication à un colloque :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de la communication », communication, *Titre du colloque*, Ville où s'est tenu le colloque, date.

Ex : Berger M. (2004), « Mobilités résidentielles, mobilités quotidiennes : une approche des déterminants sociaux des aires de déplacement en région parisienne », communication, *Colloque ESO*, Rennes, octobre.

#### Rapport de recherche ou document de travail :

**Sans numérotation :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), *Titre et sous- titre du document*, Rapport, Ville d'édition, Structure éditrice, mois de parution.

Ex : ABOUBADRA-PAULY S., AFRIAT C. (2019), Les compétences transversales : quels usages sur le marché du travail ?, Rapport, Paris, France Stratégie, janvier.

**Avec numérotation :** NOM DE TOU-TES LES AUTEUR-RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et soustitre du document », *Titre de la série*, n° X, Structure éditrice.

Ex : Fretel A. (2012), « Typologie des figures de l'intermédiation. Quelle relation à l'entreprise au-delà de l'impératif adressé aux opérateurs du SPE ? », Document de travail, n° 2, Ires.

**Thèse :** Nom de l'Auteur-Rice Initiale Prénom. (année parution), *Titre et sous-titre de la thèse*, Thèse de doctorat en [discipline], Université [nom université].

Ex : Benvegnù C. (2018), Dans les ateliers de la circulation. Une ethnographie du travail logistique entre le Grand Paris et la métropole diffuse vénitienne, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Padoue et Université Paris 8.

**Publications institutionnelles :** NOM DE TOU·TES LES AUTEUR·RICES Initiale Prénom. (année parution), « Titre et sous-titre de la publication », *Titre de la série*, n° X.

Ex: Bergeat M., Rémy V. (2017), « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés ? », Dares analyses, n° 064.